



Section de l'Eure

## Compte-rendu CDAS du 23 avril 2015

Après lecture des déclarations liminaires de Solidaires Finances et de la CGT, le président a ouvert la séance. En réponse, le président a indiqué que nos revendications étaient pour l'essentiel du ressort national.

Nous sommes ensuite passés à l'examen de l'ordre du jour, 7 points ont été évoqués :

### 1) Approbation du PV du CDAS du 15 avril 2014

Le PV n'appelait aucune observation particulière, il a donc été approuvé à l'unanimité.

### 2) Compte-rendu du CNAS du 15 décembre 2014 et présentation du projet de budget de l'action sociale 2015.

Au *Comité National d'Action Sociale (CNAS)* de décembre 2014 ont été évoqués les différents points qui figurent dans les orientations pour 2015. (CF compte-rendu national du CNAS).

Les principaux points à noter sont , la valorisation de 5 à **6€ du titre restaurant**, le **gel des plafonds** d'harmonisation tarifaire à **5,60€** au lieu des 5,68€ proposés par l'administration (ce plafond correspond au maximum restant à charge pour chaque agent sur son repas quotidien) et en ce qui concerne les aides pécuniaires, leur périmètre est étendu et **revalorisé**, portant le montant maximum de **l'aide non remboursable et du prêt à 3000€** par an et par agent (contre 1500€ et 2000€ auparavant).

Avec **un budget** de 67,3millions d'euros, **la restauration** reste le premier poste de dépenses et une priorité de l'action sociale ministérielle. Le 2ème poste est **le tourisme social** (crédits consacrés aux prestations en faveur des vacances enfants et familles). Le 3ème poste est **le logement social** (subvention ALPAF). Suivent **l'aide à la parentalité**, **la protection sociale** complémentaire, **les crédits d'actions locales**, **les aides et secours** aux personnels en difficulté et **les associations socio-culturelles**, le tout pour **un budget global annuel de 162 millions d'euros**.

**Le budget départemental de l'action sociale 2015 est désormais calculé en fonction des effectifs** (actifs, enfants, retraités) et pour éviter une trop forte baisse ou hausse dans certain département ce nouveau mode de calcul sera mit en place de manière progressive pour, dans un premier temps, ne pas dépasser 5 % en plus ou en moins.

Dans l'Eure, compte tenu des effectifs, on note une augmentation de 4,96 %.

### 3) Présentation de la note d'orientations ministérielles pour l'action sociale en 2015 et de la note d'orientations à l'intention des délégués départementaux

Parmi **les orientations 2015**, figurent l'**amélioration de la restauration collective** (réflexion sur la fusion des associations gestionnaires, mutualisation des marchés...); **des mesures en faveur du logement** (réservation de logements, aides et prêts) ; **des mesures en faveur de la parentalité** ( CESU 6-12ans déployés dans tout le réseau au plus tard le 1er janvier 2016, prêt logement étudiant) ; **des mesures concernant l'accompagnement des personnes les plus fragiles** ( outils de suivi des agents par le service social, aides financières) ; des mesures sur le **dialogue social** ( présentation du rapport d'activité de la délégation ; discussion locale sur les différentes thématiques de l'orientation ministérielle) ; des mesures concernant **la formation des membres des CDAS**.

La note à l'intention des délégués reprend les axes ministériels, *les objectifs* concernent *la restauration collective* notamment veiller à la mise en œuvre des plafonds de l'harmonisation tarifaire et l'inventaire des matériels de restauration. S'agissant des *actions locales*, il est demandé aux délégués *d'optimiser (gestion et coût)* toutes les actions envisagées.

#### **4) Présentation de la note d'orientation du service social pour 2015**

Elle a été présentée par l'assistante sociale de la délégation, Mme BOUGHALEM.

Elle reprend les orientations de la note ministérielle, *les objectifs* se concentrent sur le soutien aux agents les plus fragiles avec la généralisation *du recours aux conseillères en économie sociale et familiale* et sur *la prévention en matière d'endettement des familles. Des formations sont préconisées sur ces thèmes.*

A noter, dans l'Eure en 2014, *13 secours* ont été réalisés dont *1 prêt* et *12 aides pécuniaires*. Ces dernières ont concerné 11 bénéficiaires pour un montant total *de 14 461€*. Globalement, on relève que cela touche majoritairement des personnes actives vivant seules, mais aussi des retraités et retraités en invalidité et des couples avec enfants à charge parfois majeur sans emploi.

Un projet de *partenariat avec une conseillère en économie sociale et familiale* via l'UDAF sera présenté au prochain CDAS.

*Une aide alimentaire* (150€ maximum/ agent) pour les produits de première nécessité peut être attribuée de manière exceptionnelle, dans des situations d'urgence par l'intermédiaire de l'assistante sociale. A cet effet, la délégation dispose d'une carte d'achat créditée de 400€ pouvant être abondée au besoin. Deux aides ont déjà été attribuées en 2015.

#### **5) Point sur les Crédits d'Actions Sociales (CAL) :répartition des enveloppes.**

Le CAL a remplacé le BIL (Budget d'Initiatives Locales) et oui, nous avons perdu l'initiative...

*Le CAL de l'Eure pour 2015 est de 31 593€* soit une augmentation selon les nouvelles modalités de calcul de 1493€.

Le premier poste de dépenses reste *l'Arbre de Noël* pour un budget de *23 978€*. Le spectacle aura lieu cette année, le 6 décembre 2015, au Cadran d'Évreux à 16h30. Il est intitulé « Le rêve de l'enfant Enzo ». (spectacle de magie interactif et humoristique) pour un coût de 6500€.

Les bons cadeaux sont reconduits à même hauteur qu'en 2014 soit 40€ pour les 0-12ans et 35€ pour les 13-14ans soit un coût de 17000€ pour les 457 enfants du département.

Le sachet de friandises habituellement distribué à l'issue du spectacle n'est pas compris dans la prestation et sa faisabilité via un marché national est à l'étude.

Sont reconduits les partenariats avec *le psychologue et les avocats*, des *bons culture* seront attribués aux enfants de *15 ans pour l'entrée en seconde à hauteur de 25€ chacun*.

*Les retraités* ne sont pas oubliés, une *conférence suivie d'un repas médiéval* servi en costume est prévu le 12 mai prochain aux Andelys, avec un financement à hauteur de 15€ par personne.

Leur sera proposé via l'EPAF *un voyage à l'île de Bréhat* et une *sortie*, journée visite et repas à *Villedieu-les-poêles* en partenariat avec l'ATSCAF.

*Solidaires Finances a proposé à l'administration, qui a accepté, la présence d'expert retraité pour les prochaines séances du CDAS.*

#### **6) Point sur la restauration**

L'Eure a été choisi comme *département expérimentateur de la dématérialisation des titres restaurants*. Celle-ci devrait être mise en place vers le mois de juin au moyen d'une carte (type carte de crédit rechargeable). Cette carte sera utilisable du lundi au samedi à hauteur de 19€ par jour et uniquement dans le département. Cette pratique sera étendue à l'ensemble du territoire au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

L'action sociale a en charge *l'aménagement des coins repas*, ils sont au nombre de 31 dans le département aussi Mme Lambilliotte les visitera sur 2 années pour faire le point sur leur équipement.

En 2014, 9 coins repas ont reçu du nouveau matériel.

Concernant *les restaurants administratifs de l'Eure*, leur fréquentation reste stable et il conviendra de recenser les besoins en gros matériel afin d'anticiper leur renouvellement. Les besoins font l'objet d'une remontée annuelle au plus tard en novembre pour équipement l'année suivante aux frais du Secrétariat Général. Mme Lambilliotte a déjà fait un recensement en 2014, celui-ci sera renouvelé en 2015. Nous attirons votre attention sur son importance, la plupart des restaurants disposant de matériels vétustes. De plus lorsque ceux-ci tombent en panne, il y a un délai d'attente assez long pour leur remplacement ( marché national UGAP).

***Solidaires Finances a demandé un point sur le nouveau RIA*** ( Restaurant Inter-Administratif ) du Conseil Général.

Celui-ci est mis en place et le rapport d'audit de fin d'année le concernant n'a pu nous être remis. Le nouveau Bureau doit prochainement visiter les locaux. Un point sera fait lors du prochain CDAS.

Nous avons soulevé les problèmes de tarification et de qualité des repas. Cela sera rediscuté.

## **7) Points divers**

Pour *les colonies de vacances*, en hiver ,13 enfants de l'Eure ont participé. Au printemps, 17 enfants et cet été 67 sont inscrits. L'Eure a été département regroupueur en hiver et c'est la Seine Maritime qui le sera pour le printemps et l'été. Les enfants sont désormais accompagnés sur le trajet par des animateurs.

A noter , des remises gracieuses peuvent être accordées sur le pris des séjours en liaison avec l'assistante sociale.

L'expérimentation ***CESU 6-12 ans*** est en cours pour une généralisation au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les premiers retours sont très satisfaisants, le dispositif est le même que pour les CESU garde d'enfants et il s'étend entre autre au trajet domicile-école et au soutien scolaire.

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la délégation via Ulysse 27.

Les représentants de Solidaires Finances.